

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

JCT/IC/NL – N° CCAS\_2018DL025

**Date de convocation** : 6 mars 2017

**Affichage du compte-rendu** : 22 mars 2017

**Nombre de conseillers en exercice** : 13

**OBJET** : SAAD - DÉCISION MODIFICATIVE n°1

L'an deux mille dix huit, le quinze mars à 18:30 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Souade KACI, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE, Muriel PETIT, Gilles BARRET, Roger VINCENT

Excusés / pouvoirs : Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Joseph RIVOIRE), Jeanine BOICHON (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Excusés / absents : Lilian MORINON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Monsieur le président informe que dans le cadre du déroulement de l'exercice, il apparaît nécessaire de compléter certaines lignes budgétaires, en intégrant des crédits permettant de réaliser des dépenses et d'exécuter des recettes au regard d'éléments non disponibles à la date de l'établissement du Budget Primitif.

Il convient, donc de ce fait, de proposer, au conseil d'administration, les écritures suivantes :

**Section : Investissement**

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	D	20	612	205	Acquisition logiciel de télégestion	9,000.00
Total Dépenses						9,000.00

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	R	13	612	1312	Subvention d'équipement	9,000.00
Total Recettes						9,000.00

**En conséquence, après avoir délibéré le conseil d'administration :**

- **APPROUVE** les écritures telles que décrites ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Jean-Claude TALBOT.